



# EPEE

CHAMPIONNAT DE LIGUE - Minimes à Vétérans  
CRITERIUM DE LIGUE - Poussins, Pupilles, Benjamins

**Samedi 23 et Dimanche 24 janvier 2016**

Cette Compétition est organisée par **ESCRIME LISIEUX**

**Lieu : cité scolaire Marcel Gambier**

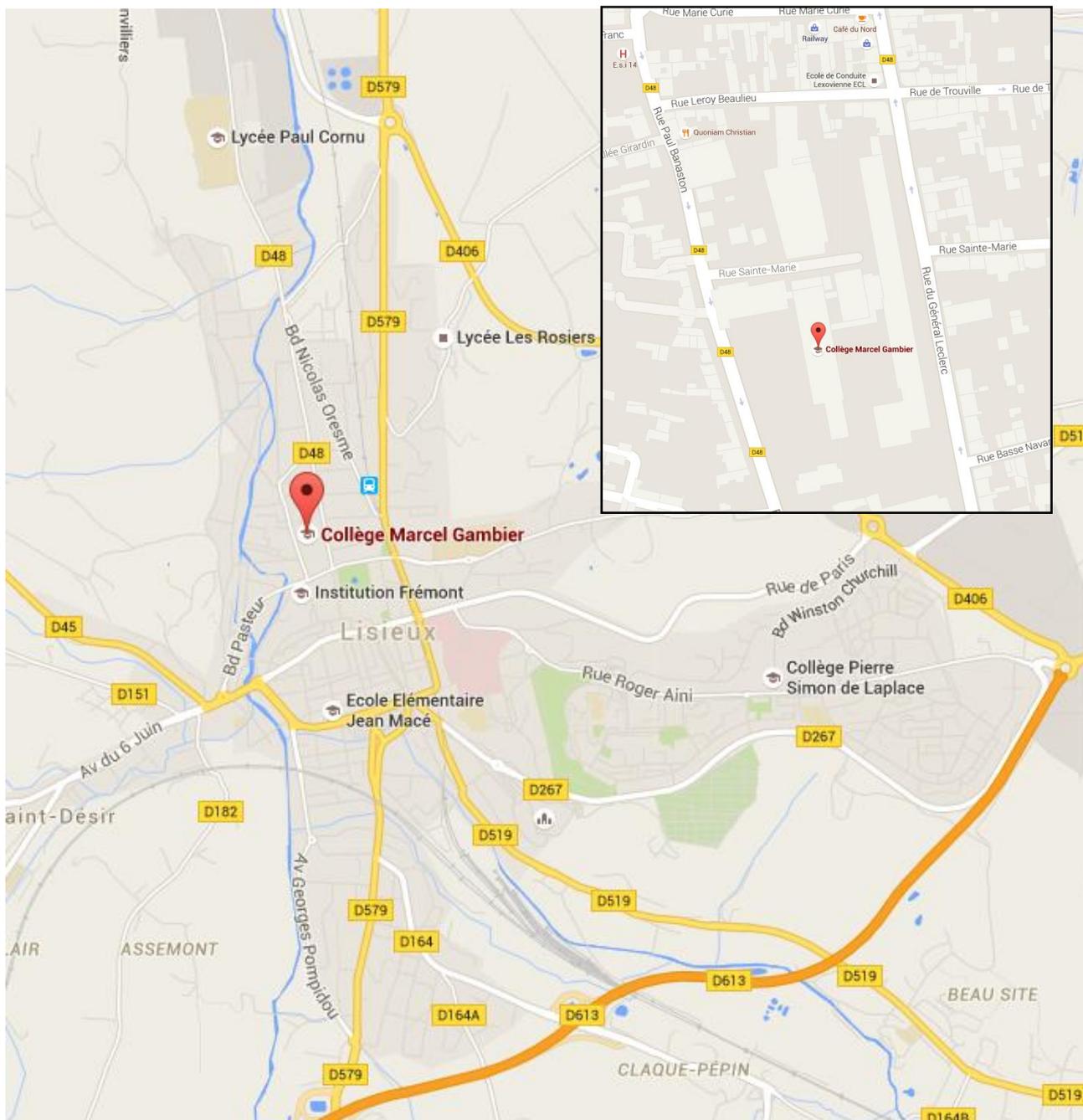
3 rue du Général Leclerc

14100 Lisieux

**N° téléphone 06 09 86 30 75 MAIL : [escrimelisieux@bbox.fr](mailto:escrimelisieux@bbox.fr)**

Coordonnées GPS : 49.149622, 0.222819

Plan



### Horaires d'appels individuels des tireurs

	Samedi		Dimanche
Minimes H et D	10 h	Seniors H	8 h 30
Pupilles H et D	11 h 30	Cadets H	8 h 30
Vétérans H et D	12 h	Seniors D	10 h
Poussins H et D	13 h	Cadettes	10 h
Juniors H et D	14 h	Benjamins H et D	12 h

Scratch : 15 minutes après l'appel des tireurs - Début : 15 minutes après le scratch.

### Horaires par équipes

Équipes benjamins à vétérans (3 tireurs + 1 remplaçant): 30 minutes après l'épreuve individuelle.

### Formule de l'épreuve

<b>Individuel</b>	Un tour de poules, puis Tableau d'élimination Directe sans repêchage
<b>Équipe</b>	3 équipes = poule unique -
<b>Minimes à seniors</b>	A partir de 4 équipes: Tableau d'élimination Directe sans repêchage. Adaptation de la formule en fonction des effectifs (cf CD et AG du 26/09/09) Attention le nouveau règlement par équipe sera appliqué.

### Inscriptions

Elles devront impérativement être effectuées, en ligne, sur le site de la FFE,  
pour le Mercredi 20 janvier 2016, 23h59, au plus tard.

### Droits d'engagements

<b>Individuel</b>	Poussins = 8 € Benjamins = 10 €	Minimes à Vétérans = 12 €
<b>Équipe</b>	De minimes à seniors = 25 €	

En cas d'absence de tireurs d'un club, engagés à l'épreuve individuelle, les responsables du club, à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Pour les petites catégories (poussins, pupilles et benjamins) inscription en ligne obligatoire sans dérogation.

De la catégorie minime à vétéran, un tireur non engagé peut s'inscrire le jour de la compétition, en s'acquittant d'une majoration de 20 €, soit un droit d'engagement de 32 €.

Pour l'équipe non engagée, le droit sera majoré de 50 €.

L'absence de prestation d'un arbitre (pour une équipe non engagée) devra être soumise au Directoire Technique.

Tous les engagements - en individuel et en équipe - doivent être versés au club organisateur, le jour même de la compétition, lors du pointage.

*Le Classement de minimes à vétérans sera transmis à la fédération - La ligue s'engage à régler la somme des 2 € auprès de la Fédération pour la prise en compte de ce classement au niveau national.*

### Rappels Licences et Tenues

Les tireurs doivent être licenciés à la FFE pour la saison en cours.

La tenue sera réglementaire 350 N, sous cuirasse 800 N, Le règlement sportif du 1er octobre 2012 sert de référence (bas blancs, protection rigide pour les filles...)

Le respect des marquages des tenues n'est pas obligatoire pour cette compétition, à caractère fédéral mais sur un territoire régional. Toutefois, le port de la tenue tricolore reste interdit.

Le port du blason est obligatoire (jaune, rouge ou bleu) pour les catégories poussins à benjamins.

Le port du blason BLEU est obligatoire pour la catégorie minime.

Le blason devra être, de préférence, cousu sur le bras non armé ou sur le haut de la cuisse.

Tout tireur qui ne remplira pas toutes ces règles sera refusé.

### Arbitrage

Le référent de la Commission Régionale d'Arbitrage n'est pas désigné.

A partir de 4 tireurs d'un même club, engagés dans la journée, dans une même catégorie, les clubs doivent fournir obligatoirement un arbitre au début de l'épreuve concernée, à partir du diplôme départemental.

A partir d'une équipe engagée, dans une catégorie, les clubs doivent fournir un arbitre (mêmes conditions qu'à l'individuel).

**Toute demande de dérogation, pour le prêt d'un arbitre, doit être validée par la Commission Régionale d'Arbitrage.** La ligue doit en être informée.

L'indemnisation des arbitres, par la ligue, s'effectue selon le barème appliqué par la Fédération, soit :

Arbitre départemental ou en formation régionale	25,00 €	Arbitre régional ou en formation nationale	40,00 €
Arbitre national A	60,00 €	Arbitre national B	50,00 €
Arbitre international	70,00 €	Arbitre référent de cette compétition Niveau national A	55,00 € 60,00 €
Évaluateur	Indemnisation kilométrique par la ligue (ultérieurement)		

Un arbitre qui ne reste pas jusqu'à la fin de la compétition peut se voir refuser le paiement de son indemnité.

La ligue, prend en charge, la prestation de la restauration sur la base d'un forfait dont le montant est fixé par le Comité Directeur de la ligue (4 €). Merci aux arbitres régionaux qui en sont dotés d'apporter leur kit d'arbitrage.

Des évaluations à l'arbitrage, en formation régionale, doivent faire l'objet d'une demande comme il l'est stipulé dans la feuille de route de la Commission Régionale d'Arbitrage (soit 10 jours avant la compétition).

### Restauration

Buffet sur place (boissons, sandwiches, gâteaux et friandises) par le club organisateur.

### Directoire Technique

Il est composé de la manière suivante :

- le Président de la ligue ou son représentant
- Un membre de la Commission Régionale d'arbitrage ou le référent
- le Conseiller Technique Sportif ou son représentant

### Récompenses offertes par la Ligue.

Elles sont attribuées aux **tireurs présents** lors de la remise.

-les 4 premiers de chaque catégorie, de minimes à vétérans, femmes et hommes.

-Le 1er minime reçoit le blason BLEU de champion de Ligue

-les 4 premiers des catégories Poussins, Pupilles, Benjamins reçoivent une récompense tous les suivants, une médaille.

-Par équipe, une coupe ou un trophée est offert (e) à l'**équipe vainqueur** de benjamins à vétérans

